



## **Communiqué de presse**

2-06-2020

### **Relance grâce à augmentation temporaire de diminution d'impôt pour libéralités**

De nombreuses associations et fondations actives pour 'l'intérêt sociétal', traversent péniblement la crise actuelle. La plupart a dû reporter ou supprimer des activités et engagements et mettre le personnel en chômage technique. Presque toutes les associations souffrent d'une perte structurelle de revenus, tandis que les coûts fixes ne baissent à peine.

**Au nom du secteur, l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl, plaide pour une mesure de soutien, dans le cadre du Plan de relance du Gouvernement : augmenter la diminution d'impôt de 45 à 60%, pour les dons aux institutions agréées faites en 2020 et 2021.**

Un tel investissement dans l'intérêt général, avec effet-retour et sans dépenses supplémentaires de la part des autorités, peut atténuer l'impact négatif de la crise de Corona.

Erik Todts, président  
Geert Robberechts, secrétaire-général

+32 476 982404  
+32 475 477192